



ATELIER SUR LE GRAND BARGAIN

Comprendre le Grand Bargain et sa mise en oeuvre sur le terrain: Perspective et expérience des ONG en République Démocratique du Congo



RAPPORT

KINSHASA

17 ET 18 AVRIL 2019



TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----|
| Liste des abréviations | 3 |
| 1. Introduction | 4 |
| Qu'est -ce que le « Grand Bargain » ? | 5 |
| 2. Le Grand Bargain en RDC | 7 |
| Le fonctionnement du Grand Bargain | 7 |
| La capitalisation des expériences | 8 |
| 3. Moving forward | 9 |
| Questions clés et axes de travail pertinents | 9 |
| 4. Discussions avec les autres parties prenantes | 12 |
| 5. Conclusion et recommandations | 15 |

LISTE DES ABREVIATIONS

ALDI : Association Locale pour le Développement Intégral
CAFOD : Catholic international development charity
CODEVAH : Comité pour le Développement et l'Assistance Humanitaire
DFID : Department for International Development
ECHO : European Community Humanitarian Office
FCH : Fonds Commun Humanitaire
GMS : Grants Management System
HRI : Indice de Réponse Humanitaire
HRP : Humanitarian Response Plan
LIZADEEL : Ligue de la Zone Afrique pour la Défense des Droits des Enfants, Etudiants et Elèves
LRRD : Livestock Research for Rural Development
OCHA : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ONGI : Organisation non gouvernementale internationale
ONGN : Organisation non gouvernementale nationale
ONU : Organisation des Nations Unies
PSEA : Protection against Sexual Exploitation and Abuse
RDC : République Démocratique du Congo
RJMP : Réseau Jeunes dans le Monde pour la Paix
SAI : Synergie pour l'Assistance Judiciaire aux Victimes de Violations des Droits de l'Homme
SHM : Sommet Humanitaire Mondial
UE : Union européenne
UNHCR : Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
UN : United Nations
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNSB : United Nations Support Base
VOICE : Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies

1. INTRODUCTION

La plateforme VOICE, en partenariat avec le Forum des ONGI en RDC, a organisé l'atelier sur le Grand Bargain à Kinshasa pour discuter avec des ONG, bailleurs, organisations des Nations Unies et autres parties prenantes sur les avancées de l'initiative du Grand Bargain ainsi que de sa mise en œuvre en RDC.

Les objectifs de l'atelier étaient :

- a)** Echanger sur l'initiative du Grand Bargain et son incidence sur la réalité du terrain dans le contexte de la RDC ;
- b)** Recueillir les commentaires du personnel de terrain concernant les domaines de travail qui les intéressent le plus, ainsi que les lacunes perçues dans les outils, la capacité ou le soutien pour mettre en œuvre les engagements du Grand Bargain ;
- c)** Favoriser le dialogue avec les principaux acteurs (y compris les donateurs et les agences des Nations Unies) sur les axes de travail pertinents en vue de permettre des progrès mutuels dans la mise en œuvre du Grand Bargain sur le terrain.

Basé à Bruxelles, en Belgique, le réseau VOICE existe depuis plus de 25 ans. Il regroupe 85 ONG humanitaires et constitue le principal interlocuteur de l'Union européenne en matière d'aide d'urgence et de réduction des risques des catastrophes.

Il porte la voix des ONG auprès des décideurs européens afin de soutenir les politiques européennes pour l'action humanitaire et s'assure que ces dernières s'inscrivent dans le cadre d'une approche basée sur les besoins et dans le respect des principes humanitaires.

Depuis 3 ans, VOICE a engagé ses membres dans les discussions et la mise en œuvre du Grand Bargain. Grâce à un financement de la Belgique, un projet a été lancé visant à soutenir l'engagement des ONG et premiers acteurs de terrain dans cette initiative.

27 ONG ont participé à l'atelier, dont 14 ONG locales, nationales ainsi que des réseaux d'ONG congolaises provenant de six provinces du pays. Le premier jour, les échanges entre ONG nationales et internationales ont permis de faire un état des lieux du progrès concernant les engagements du Grand Bargain. La deuxième journée était consacrée à créer un espace d'échange entre les représentants des bailleurs, organisations internationales et organisations du système des Nations Unies.

Le Forum des ONGI en RDC est composé de 110 ONG internationales œuvrant en RDC dans les domaines de l'aide au développement, l'action humanitaire et la transition.

Créé en 2015, le Forum vise à renforcer la voix des ONGI dans les systèmes de coordination, offre des services de partage d'information et appui-conseil légal à ses membres et coordonne des activités de plaidoyer collectif.

Un grand nombre d'actions de plaidoyer se font en concertation avec des ONG nationales et locales, vu les intérêts et enjeux communs auxquels les ONG en RDC sont confrontées.

QU'EST-CE QUE LE "GRAND BARGAIN"?

Le Grand Bargain a été lancé à l'occasion du Sommet mondial sur l'action humanitaire (SHM) qui s'est tenu à Istanbul, en Turquie en mai 2016. Cet accord traduit la volonté de la communauté internationale d'augmenter l'efficacité de la mise en œuvre de l'aide humanitaire.

Le concept de « Grand Bargain » trouve son origine dans un rapport sur le financement de l'aide humanitaire élaboré par un panel sous la direction de la Commissaire européenne Kristalina Georgieva. Ce rapport se penche sur la manière de combler l'écart croissant entre les besoins humanitaires et les ressources disponibles pour y faire face. Il propose trois solutions à cet effet :

- **Élargir la base des ressources** : en attirant notamment de nouveaux donateurs dans le système humanitaire. Il s'agit par exemple des États du Golfe qui financent déjà des projets de développement classiques mais se montrent moins actifs au sein de la communauté humanitaire.
- **Réduire les besoins** : en investissant davantage dans la préparation aux catastrophes et la prévention des conflits. La rapidité et l'adéquation de la réaction à une catastrophe permettront de limiter les besoins.
- **Procéder de manière plus efficiente** : le Grand Bargain fait référence à cette dernière section du rapport. Il contient 10 axes de travail sur la façon d'améliorer l'efficacité du système humanitaire. Certaines de ces recommandations s'appliquent uniquement aux donateurs, certaines aux organisations humanitaires internationales et d'autres sont destinées aux deux groupes. Les donateurs et les organisations humanitaires internationales sont tenus de prendre des engagements concrets pour mettre en œuvre ces recommandations. Un engagement de grande envergure d'une partie susciterait une promesse tout aussi ambitieuse de la part de l'autre partie, d'où l'utilisation du terme « bargain » (ou « accord négocié »).

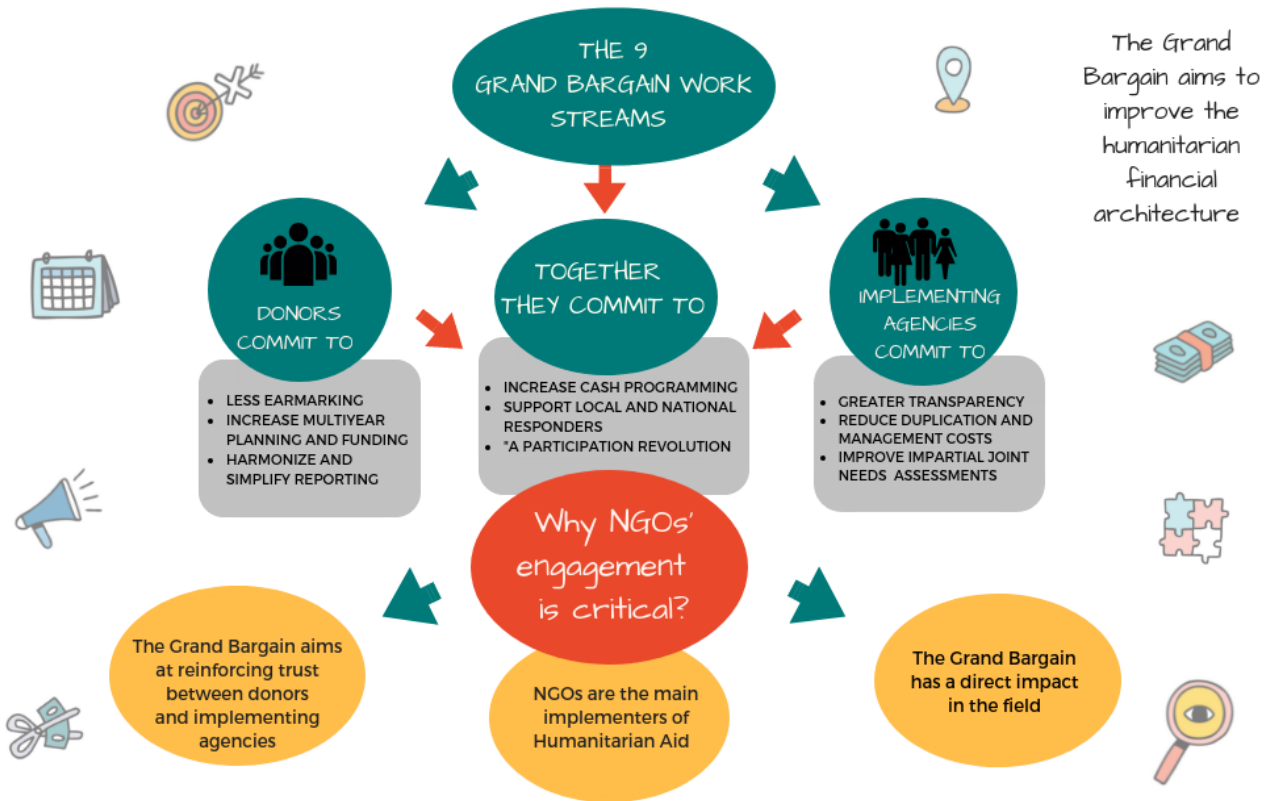
L'accord, mis en œuvre depuis trois ans, a été signé par près de 60 organisations : donateurs, agences de l'ONU et ONG partenaires. Pour VOICE, il est essentiel de s'assurer que celui-ci apporte des résultats concrets sur le terrain et inclut une perspective opérationnelle dans les débats que l'initiative génère. Pour appuyer ce changement, VOICE propose de s'engager plus directement avec les acteurs de terrain qui travaillent au quotidien auprès des populations les plus vulnérables.

Le Grand Bargain a abouti à 51 engagements, regroupés dans 9 (10 avec le nexus) domaines de travail. Ceux-ci peuvent être regroupés comme suit :

- 3 domaines de travail pour les ONG et la Société Civile ;
- 3 domaines de travail pour les Nations Unies ;
- 3 domaines de travail pour les actions conjointes.

THE GRAND BARGAIN

What is it?



Le Grand Bargain est une initiative unique car elle permet des échanges d'égal à égal et engage les bailleurs, les Nations Unies et les ONG. Au-delà des gains d'efficacité visés par cet accord, l'initiative vise à

renforcer la confiance entre les bailleurs, les ONG et les agences des Nations Unies.

2. LE GRAND BARGAIN EN RDC

LE FONCTIONNEMENT DU GRAND BARGAIN

Le Grand Bargain comprend 51 engagements¹ classés initialement en 10 domaines de travail, qui ont été réduit à 9. Il s'agit de :

1. Une plus grande transparence ;
2. Davantage de soutien et d'outils de financement pour les intervenants locaux et nationaux ;
3. Augmenter l'utilisation et la coordination de la programmation en espèces ;
4. Réduire les coûts de duplication et de gestion grâce à des examens fonctionnels périodiques ;
5. Améliorer les évaluations conjointes et impartiales des besoins ;
6. Une révolution de la participation : inclure les bénéficiaires de l'aide dans les décisions qui affectent leur vie ;
7. Augmenter la planification et le financement pluriannuels de l'aide humanitaire ;
8. Réduire l'affectation des contributions des donateurs ;
9. Harmoniser et simplifier les exigences des rapports.

Le dixième axe de travail, « Renforcer l'engagement des acteurs humanitaires et des acteurs du développement », a été fermé en tant que domaine de travail indépendant et intégré comme un engagement transversal.

Afin de respecter ces 51 engagements, les différentes parties prenantes se sont engagées dans les domaines suivants :

Les organisations d'aide et les donateurs travaillent plus étroitement ensemble :

- Plus de transparence financière ;
- Davantage de soutien et d'instruments de financement pour les premiers intervenants nationaux ;
- Intensifier l'utilisation de la programmation monétaire et une plus grande coordination dans sa prestation.

Les organisations humanitaires s'engagent à :

- Réduire les coûts de duplication et de gestion ;
- Revues fonctionnelles périodiques des dépenses
- Évaluations des besoins plus communes et impartiales ;
- Une « révolution de la participation » : écouter davantage et impliquer davantage les bénéficiaires dans les décisions qui les concernent.

Les donateurs s'engagent à :

- Plus de financement humanitaire pluriannuel ;
- Moins de fonds fléchés aux organisations d'aide humanitaire ;
- Simplifier et harmoniser les exigences de rapportage.

¹ <https://interagencystandingcommittee.org/>

LA CAPITALISATION DES EXPERIENCES EN RDC

Les neuf axes de travail du Grand Bargain et plus particulièrement les engagements identifiés comme prioritaires par les signataires ont été revus le premier jour de l'atelier par les participants. Les ONG se sont penchées sur la façon avec laquelle ces engagements résonnent dans le contexte de la RDC, s'ils sont mis en œuvre. Les ONG participantes ont identifié des bonnes pratiques en fonction de leurs expériences.



Les points suivants ont été soulevés :

- Les ONG du pays ont observé que l'ensemble des axes de travail identifiés dans le Grand Bargain ont une certaine résonance en RDC avec différents degrés de mise en œuvre ;

- Parmi les bonnes pratiques identifiées, le groupe a particulièrement mis l'accent sur le Fonds Commun Humanitaire (FCH) en RDC, notamment de par :

- ▶ Sa transparence : les ONG estiment que le FCH apporte une plus grande transparence dans l'affectation des fonds en RDC ;
- ▶ Son rôle de levier pour la localisation de l'aide humanitaire : le FCH finance directement ou via des consortia un grand nombre d'ONG locales et nationales – et sa part de financement est en augmentation ;
- ▶ Sa flexibilité : les ONG apprécient la capacité à pouvoir ajuster leurs projets financés par le FCH, cette flexibilité permet aux ONG de répondre aux exigences liées à la révolution de la participation et notamment en matière de prises en compte des feedbacks (retours) des bénéficiaires durant la mise en œuvre des projets.

- En matière d'évaluation des besoins, les ONG ont souligné l'efficacité et l'impact du système d'alerte précoce mis en place par OCHA ;

- En matière de localisation de l'aide, de nombreuses initiatives ont été plébiscitées par les ONG nationales et locales : le travail de la 'Dutch Relief Alliance' (DRA) en RDC, les engagements pris par bon nombre d'ONG via la Charte pour le Changement (C4C) mais aussi le travail initié pour la création d'un fonds local en RDC par le START Network ;

- Sur les engagements liés à l'agenda Cash : les ONG ont apporté beaucoup d'exemples de projets visant à l'augmentation de l'utilisation de la modalité cash pour l'aide humanitaire en RDC. Les bons fonctionnements et les dynamiques positives du Groupe de Travail Cash et ses liens avec les différents clusters et le HCT ont été mentionnés. Néanmoins, certaines ONG souhaitent voir davantage de programmes autour de l'approche Cash+ qui inscrit le cash dans une démarche plus globale de réponse aux besoins ;

- En ce qui concerne la participation des populations affectées dans la programmation et la mise en œuvre de l'aide humanitaire, les ONG soutiennent la mise en œuvre de mécanismes de redevabilité et de PSEA via la création du Groupe AAP. Cependant elles reconnaissent ne pas s'impliquer suffisamment dans ce dernier.

3. MOVING FORWARD

QUESTIONS CLES ET AXES DE TRAVAIL PERTINENTS

Trois groupes de travail se sont penchés le 1er jour de l'atelier sur la préparation de recommandations pour faire avancer de manière pratique l'agenda du Grand Bargain en RDC. Chaque groupe devait identifier deux ou trois axes de travail et recommandations y afférentes qui, si elles étaient mises en œuvre en RDC, feraient une vraie différence en terme d'efficacité selon les ONG.

Groupe 1

Domaine 2 : Davantage de soutien et d'outils de financement pour les intervenants locaux et nationaux

Le groupe recommande vivement de limiter les contraintes de travail imposées aux acteurs locaux afin de favoriser la collaboration avec ceux-ci ainsi qu'entre les intervenants locaux et nationaux. Le groupe note que des efforts sont faits sur ce point mais rappelle que certains acteurs éprouvent encore beaucoup de difficultés à accéder réellement aux soutiens et financements.

Domaine 5 : Améliorer les évaluations conjointes et impartiales des besoins

Le groupe propose d'intégrer des experts indépendants et des services techniques du gouvernement pour garantir une meilleure évaluation conjointe des besoins grâce à des équipes interdisciplinaires. Le groupe insiste sur la nécessité d'impliquer des experts universitaires mais également des indépendants afin d'assurer une évaluation impartiale ainsi que techniquement plus solide.

Domaine 6 : Une révolution de la participation : inclure les bénéficiaires de l'aide dans les décisions qui affectent leur vie

Le groupe défend qu'il faut rapidement finaliser la nouvelle architecture humanitaire et la rendre effective. Le groupe suggère une réflexion sur la faisabilité et la nécessité d'une « décentralisation » des clusters/de certains clusters. Cela permettrait d'avoir une remontée d'informations plus précises et plus directes par les bénéficiaires.

QUESTION/REPONSE

Martin Châtelet : « Est-ce pertinent d'avoir des clusters dans les territoires congolais ? En effet, vu l'élargissement de 11 à 26 provinces, cela risque d'être un poids supplémentaire dans la coordination et le coût de celle-ci. »

Cela dépend de la périodicité en terme de « target ». Il faut voir s'il agit d'un court terme ou long terme. Il faut également mener des actions pour que le gouvernement adopte une « loi sur l'action humanitaire », ce qui permettra un autre apport pour le fonctionnement de cette structure, couplé avec les cadres territoriaux, provinciaux et national de concertation humanitaire.

Groupe 2

Domaine 2 : Davantage de soutien et d'outils de financement pour les intervenants locaux et nationaux

Le groupe recommande de mettre en place et de soutenir, à l'instar de ce qui se fait pour les organisations internationales, une coordination des ONG nationales avec un Secrétariat. Le groupe a considéré important que des lignes budgétaires existent pour le renforcement institutionnel des partenaires nationaux et locaux sur une visée pluriannuelle. Il est nécessaire de maintenir, voire augmenter, les contributions vers les mécanismes de types fonds commun car ils offrent un levier pour les ONG nationales et locales. Pour preuve, le taux d'accès des ONG nationales au fonds commun pour la RDC est passé de 7% à 30% en une année.

Domaine 7 : Augmenter la planification et le financement pluriannuels de l'aide humanitaire

Le groupe insiste sur le fait qu'il faille, dès le déclenchement d'une crise humanitaire, élaborer une planification dite de relèvement et de ne pas attendre d'être arrivé au bout d'un cycle d'intervention pour le faire. De plus, dans les situations où une partie de la population se trouve en situation de crise humanitaire et une autre dans un contexte dit de relèvement, il faut que les deux types de planification aillent de pair et se renforcent mutuellement. En RDC, les ONG regrettent que les mécanismes de financement dits « fonds de transition ou de relèvement » ne soient pas activés. Le groupe a également soulevé le problème du manque de « symétrie des conditions de contractualisation ». Ainsi, par exemple, lorsqu'une agence du système onusien signe avec un bailleur puis ensuite contracte avec une ONG, celle-ci n'applique pas forcément les mêmes conditions de contractualisation sur le dernier contrat et ne fait pas passer les « avantages » de son contrat initial (en terme de frais administratifs, durée du contrat, modalité de rapportage, etc.).

Domaine 9 : Harmoniser et simplifier les exigences des rapports

Le groupe a insisté sur la nécessité d'une harmonisation des indicateurs utilisés dans les projets. C'est dans cette optique qu'un travail a déjà été réalisé au niveau de chaque bailleur afin que chacun puisse se doter de

certain indicateurs communs. Chaque bailleur va avoir ses indicateurs alors qu'il existe des normes comme les normes Sphères qui sont valables quel que soit le pays d'intervention ou le bailleur. Cela permettrait d'améliorer la qualité du rapportage tout en le simplifiant. De plus, il serait judicieux d'avoir un canevas commun de rapport et d'utiliser des plates-formes en ligne, par exemple GMS² ou similaire à la plateforme utilisée par ECHO, afin d'offrir un format commun de rapportage (exemple du rapport 8+3).

Enfin, il est important de faire en sorte que le niveau de qualité et l'étendue du rapport correspondent à la durée de l'action. Ainsi, un projet de 3 mois ne requiert pas le même degré de rapportage qu'un projet de 2 ans. Quant aux délais nécessaires pour la rédaction de ces rapports, le groupe suggère idéalement un délai de trois mois. En effet, la collecte, la consolidation et l'analyse des indicateurs et des résultats prend du temps. Il en va de même pour les éléments financiers qui sont liés au cycle comptable. Par exemple, il est impossible de fournir un rapport financier après 5 jours alors que la comptabilité n'est pas encore bouclée.

² Grants Management System (GMS)

Groupe 3

Domaine 4 : Réduire les coûts de publication et de gestion grâce à des examens fonctionnels périodiques

Le groupe propose d'harmoniser les évaluations de capacités des organisations à travers des « spots check » plus coordonnés. Aussi, les ONG suggèrent la reconnaissance entre bailleurs des résultats des évaluations par un système de référencement. Il est nécessaire de définir la fréquence des évaluations et audits en fonction des risques et simplifier les « spots check » avec un focus opérationnel. Il est important de renforcer la confiance entre acteurs. Dans la matière, le groupe souligne l'exemple du Ministère des Affaires étrangères allemand qui reconnaît l'éligibilité des ONG porteuses d'une évaluation positive d'un fonds humanitaire quelconque. Ainsi les ONG suggèrent l'élargissement de la « micro évaluation » du fonds humanitaire à toutes les autres agences des Nations Unies selon le principe du « One UN ».

Domaine 7 : Augmenter la planification et le financement pluriannuels de l'aide humanitaire

Cet axe de travail apparaît comme une priorité. Les bénéfices d'une meilleure planification et anticipation dans le déploiement des activités sont nombreux. Cela faciliterait notamment le renforcement de la capacité des réponses et la gestion des ressources allouées à l'action humanitaire. Le HRP existant actuellement en RDC est, sur papier, étalé sur 3 ans. En réalité, il s'articule davantage comme la somme de 3 ans et est réévalué chaque année.

Domaine 9 : Harmoniser et simplifier les exigences du rapportage

Selon les ONG, avoir des modèles harmonisés améliorerait considérablement la qualité des rapports et les délais de transmission. En effet, à ce jour les ONG doivent sans cesse se familiariser avec les différentes attentes et rubriques des bailleurs – celles-ci variant fréquemment. Assurer la formation de l'ensemble des staffs impliqués dans l'élaboration des rapports est complexe – un canevas harmonisé permettrait d'assurer de meilleures formations et ainsi une meilleure qualité de suivi et de rapportage. Certains bailleurs ont commencé à le faire mais ils ne sont pas assez nombreux. En RDC, le format GMS semble offrir une bonne base car il est porté par une unique plateforme en ligne qui facilite l'accès aux

données essentielles pour la rédaction des rapports mais aussi des suivis réguliers de mise en œuvre.



Lors de la clôture de la première journée, les ONG ont identifié les trois domaines de travail prioritaires selon elles à présenter aux acteurs externes. Ces axes sont :

- **Le domaine 2 (abordé par les groupes 1 et 2) :**
Davantage de soutien et d'outils de financement pour les intervenants locaux et nationaux ;
- **Le domaine 7 (abordé par les groupes 2 et 3) :**
Augmenter la planification et le financement pluriannuels de l'aide humanitaire ;
- **Le domaine 9 (abordé par les groupes 2 et 3) :**
Harmoniser et simplifier les exigences du rapportage.

4. DISCUSSIONS AVEC LES AUTRES PARTIES PRENANTES

Lors de cette deuxième journée, les représentants des bailleurs et des agences des Nations Unies étaient conviés. Après avoir présenté les différentes activités effectuées la veille, les recommandations formulées par les ONG ont été partagées avec toutes les parties prenantes. Dans ces recommandations, les axes 2, 7 et 9 ont été visés.

Martin Châtelet a rappelé que cette rencontre est une première car il y a encore quelques années, il aurait été difficile de mettre en place une table ronde réunissant ONG internationales, nationales et locales afin de discuter des enjeux collectifs. Sur base des priorités et des difficultés rencontrées sur le terrain, quelques recommandations ont été formulées afin de déterminer la meilleure façon de progresser et d'améliorer la mise en œuvre du Grand Bargain en RDC. Cette rencontre a été rendue possible par le travail de coopération entre le Forum des ONG internationales en RDC et le réseau VOICE.

A la suite d'un rappel sur ce qu'est le Grand Bargain et sur les contributions des ONG impliquées dans les discussions au niveau international, Magali Mourlon, coordinatrice des programmes chez VOICE, a partagé les retours des participants quant à la mise en œuvre des engagements en RDC et les bonnes pratiques ou progrès identifiés (voir ci-dessus 'Capitalisation des expériences en RDC'). Entre autre, elle a mentionné le FCH comme outil de mise en œuvre d'un grand nombre d'engagements liés au Grand Bargain. De bons exemples sur les thèmes du Cash, de l'évaluation des besoins et de la participation ont également été soulevés.

Dan Schreiber, Chef de la Coordination d'OCHA, s'est réjoui de voir que les efforts menés par rapport aux priorités établies notamment sur les contrats types, etc. commencent déjà à être repris comme de bonnes pratiques. En ce qui concerne le Cash, il a mentionné une forte dynamisation au niveau national, mais aussi le renforcement des différentes enveloppes qui permettent la mise en œuvre d'activités humanitaires à travers le pays. Il a encouragé les efforts consentis par les bailleurs notamment par rapport à l'augmentation des enveloppes sur le renforcement des capacités.

Au niveau de l'agenda de la localisation, la difficulté est de voir comment le faire avancer au vu du contexte délicat de la RDC. Il a été souligné à quel point il est frappant mais encourageant de voir autour d'une table un forum d'ONG internationales avec différents fora ou réseaux représentant des ONG nationales. La nécessité de penser au renforcement des capacités dans la coordination des ONGs nationales est essentielle. Même si beaucoup de progrès ont été réalisés depuis quelques années, il reste encore du chemin à parcourir.

Julien Mulliez, Conseiller Humanitaire DFID, a précisé que le Royaume-Uni est très engagé dans le processus du Grand Bargain au niveau global, spécifiquement sur les domaines de travail 4, 8 et 10. Une équipe spécialisée suit les progrès accomplis par DFID et ses partenaires sur les engagements du Grand Bargain. Sur les financements pluriannuels en RDC, DFID n'a pas autant avancé que souhaité. En effet, bien que la planification soit pluriannuelle, le financement, quant à lui, reste annuel. Enfin, il a été souligné que DFID met en œuvre plusieurs types de programmes : humanitaire, de développement, santé, etc. et ce, toujours en fonction de la priorité des besoins.



Sur la question de savoir si l'initiative du Grand Bargain résonne sur le terrain et dans les communautés, Michel Champredon, Coordinateur du Groupe de Coordination des Partenaires, a expliqué qu'en 5 mois en RDC, il n'a jamais entendu parler du Grand Bargain. Lors de rencontres avec les bailleurs et/ou les membres des agences des Nations Unies, Michel a fait remarquer que la plupart des points soulevés ne sont pas repris dans l'atelier. « C'est certainement une illustration des constats qui sont faits de part et d'autres des difficultés qu'ont les multinationales à sortir. Mais c'est par des documents que j'ai découvert son existence et celle du Nexus. Il y a une démarche au sein des Nations Unies qui vise à développer une nouvelle façon de travailler sur les questions sécuritaires, humanitaires, de stabilité et de développement. Ma préoccupation est de savoir à quel moment et comment les deux démarches peuvent-elles se rencontrer et éventuellement découpler l'action concrète sur le terrain? »

Pour répondre à ces préoccupations, Dan Schreiber a mis en avant le fait que la similitude entre les deux viendrait du fait que l'esprit du Grand Bargain est reflété aussi dans la stratégie que l'équipe humanitaire pays a adopté à l'époque.

Les difficultés et les réalités auxquelles sont confrontés les acteurs humanitaires au niveau local sont aussi dictées au niveau international. Par exemple, au niveau du rapportage : en l'absence d'une dynamique d'ampleur globale, il s'agit d'un engagement difficile à faire avancer au niveau national. OCHA proposait déjà à l'époque de mettre en place un système qui permette aux ONG locales de faire un rapportage commun pour plusieurs bailleurs. Il y a également le financement pluriannuel qui demande une réflexion au niveau global qui permettrait d'allouer des financements pour des plus longues périodes et de les rendre beaucoup plus flexibles dans le contexte de la RDC. Ainsi, l'exemple de la crise au Kasaï qui a pris plusieurs mois avant qu'une action soit mise en place ou proposée a été cité.

Prenant la parole à son tour, Thomas Derehann Roy de ECHO, s'est étonné de l'importance accordée par les ONG à la problématique des formats de rapportage. Ces formats sont différents de par les différents cadres légaux auxquels sont soumis les bailleurs. Certes les indicateurs sont différents mais ils

sont semblables. Selon lui, dans une optique d'amélioration de l'efficacité de l'aide, il y a des sujets plus importants à aborder que celui du rapportage.

Sophie Oliveau-Morel de Médecins du Monde France a, quant à elle, appuyé les ONG en disant que le rapportage est une question importante à aborder. En effet, « Il serait bien de trouver un modèle commun afin de faciliter la tâche des acteurs sur le terrain. De plus l'harmonisation des évaluations des ONG et des audits permettrait un vrai gain de temps et d'efficacité. Les ONG ont été poussées à la diversification des financements par les bailleurs mais cela ne peut se traduire par une complexification de la gestion des projets et programmes. De plus, les intermédiaires et notamment les agences des Nations Unies n'imposent pas les mêmes conditions de financements que celles qu'ils ont reçu auprès des ONG qu'ils contractualisent. Dès lors il est essentiel que les bailleurs continuent à financer directement un plus grande diversité d'ONG. »

Paulin Bishakabalya, de CODEVAH, a, d'autre part, fait un plaidoyer en faveur des bailleurs afin qu'ils continuent à financer le renforcement des capacités. Il a également souligné les progrès effectués ces dernières années dans le renforcement de la Coordination Nationale et le partage des informations au niveau local.

Eugène Lurhondere Buzake, de l'ONG SAI, quant à lui, a mis l'accent sur les difficultés rencontrées dans le cadre des financements des consortia.

Martin Châtelet a ensuite précisé qu'il n'est pas question de réduire le nombre de rapport, mais qu'il est ici question de chercher à améliorer la qualité du rapportage en lui-même. Selon lui, plus ou moins 70.000 heures sont passées chaque année sur le rapportage. Le format GMS 8+3, par exemple, permettrait d'harmoniser le travail et de faire un gain considérable de temps. Les délais de soumission des rapports sont, selon lui, également à revoir par rapport à la durée du projet.

Jaques Kichasa, de LIZADEEL, est revenu sur l'inéligibilité des ONG locales à gérer les fonds et l'importance des interactions entre les ONG internationales et nationales afin de mieux faire valoir les avantages comparatifs des unes et des autres.

Sadia Khan de UNHCR a apprécié que les ONG nationales et locales reconnaissent avoir amélioré leur qualité de travail. Néanmoins, elle a rappelé l'importance pour les bailleurs d'avoir des rapports et évaluations solides justifiant le bon usage des fonds auprès des contribuables et de leurs représentants très demandeurs.

Antoine Kasongo, de la Coopération Canadienne, a analysé le paradoxe qu'il y avait entre les ONG nationales et locales qui se disent prêtes à gérer les fonds et mettre en œuvre directement des actions humanitaires sur le terrain, mais continuent à demander des fonds pour le renforcement des capacités.

Paulin Bishakabalya est attiré l'attention sur les frais administratifs qui devraient être inclus lors de la soumission des projets aux bailleurs, comme pour les Nations Unies.

Martin Châtelet a relevé qu'il devrait y avoir une symétrie dans les conditions de financement et de contractualisation entre bailleurs et ONG internationales et ONG locales.

Sur la question des financements pluriannuels, ECHO a partagé les contraintes que cela génère notamment en terme de manque de liquidité et d'imputation sur le budget annuel lors de la prise d'engagement en première année.

DEVCO a appuyé ces dires en illustrant le manque flagrant de financement pour la RDC par rapport à l'estimation annuelle des besoins, ce qui rend quasi impossible pour les bailleurs la possibilité de s'engager sur plusieurs années et ainsi imputer leur budget annuel.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Magali Mourlon a conclu en précisant que ces deux jours d'atelier ont démontré l'importance du Grand Bargain dans le financement de l'aide humanitaire. L'initiative du Grand Bargain ainsi que d'autres agendas globaux renforcent les partenariats et les capacités à travailler ensemble en vue de soulever toujours plus de fonds pour aider ceux qui sont dans le besoin.

Les engagements pris dans le cadre du Grand Bargain résonnent particulièrement en RDC : les ONG observent un grand nombre de progrès visant à rendre la distribution de l'aide plus efficace. Néanmoins, nombre d'engagements ne se traduisent pas encore concrètement sur le terrain. Les ONG – locales, nationales et internationales – insistent particulièrement sur le besoin de réduire la charge administrative qui pèse sur elles. Harmoniser les trames de rapportage, les évaluations (spot-checks) et audits représenterait un grand pas pour la communauté humanitaire et permettrait potentiellement de diminuer considérablement les coûts des ressources dédiées à l'exercice tout en améliorant la qualité du suivi et du rapportage.

« Revenir à l'agenda pour l'humanité ainsi qu'aux deux autres recommandations du panel sur le financement

humanitaire est essentiel. Les ONG souhaitent voir autant d'énergie pour ces initiatives que celle déployée pour le Grand Bargain dédié à réduire les besoins et augmenter les financements. »

Kimja Vanderheyden, a poursuivi en précisant aux bailleurs que les domaines de travail du Grand Bargain concernant l'harmonisation et la simplification des rapports, la planification et les financements pluriannuels et enfin l'agenda de la localisation ont été retenus à l'issue de cet atelier. Kijma a continué, « *On voulait les partager et initier un dialogue ou renforcer un dialogue déjà existant pour ceux d'entre vous qui avez l'habitude de vous rencontrer et d'avoir ce genre de conversations, de ramener le Grand Bargain comme outil dans le cadre de ces discussions. »*

Martin Châtelet a conclu cet atelier en remerciant les représentants des ONG d'avoir joué le jeu de partage et a remercié les bailleurs (invités) d'avoir présenté leurs perspectives sur ces différents points y inclus les contraintes auxquelles ils devaient faire face. Cela permet à chacun de les prendre en considération et de savoir sur quelles questions focaliser les efforts pour mieux évoluer ensemble.

LISTE DES PARTICIPANTS

ONG

ACTED
AFIA MAMA
AFPDE
CAFOD/HUB RDC
Caritas BE
Caritas Congo Goma
CCONAT
CODEVAH
CRDDK (Comité régional de Développement Durable Kananga)
Forum ONG humanitaires et développement
Forum ONGI en RDC
LIZADEEL
MAGNA
MdM FR
Medair
Memisa
Mercy Corps
ONG ALDI INTERNATIONAL
OXFAM
PH-RDC (plateforme hospitalière ASBL)
PNUD Goma
VOICE
RJMP/ONGDH
SAJ
Trocaire
Warchild Canada
World Vision

BAILLEURS ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ambassade de Belgique
ECHO
DEVCO
SIDA
SDC
DFID
Bureau Intégré UN des Nations Unies
OCHA
UNDP
UNHCR

Ce rapport a été rédigé par l'ASBL Kandini.



KANDINDI ASBL

4630, avenue de la Science

Résidence de la Science

Kinshasa / Gombe

info@kandindi.org



VOICE (Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies) est une plateforme représentant 85 ONG européennes actives dans l'aide humanitaire dans le monde entier. VOICE est le principal interlocuteur de l'Union européenne sur les questions d'aide d'urgence et de réduction des risques des catastrophes.



Belgium

partner in development

Cet événement est soutenu par le Ministère belge des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au développement à travers le Projet Grand Bargain.